

## NOS RECOMMANDATIONS POUR LES COLLÈGUES



J'évite **tout jugement hâtif ou toute interprétation, ainsi que toute moquerie**



Si un collègue me fait part d'une situation de maladie chronique, **je ne doute pas de la véracité de son handicap et de sa maladie au prétexte que cela ne se voit pas**



**Je ne jalouse pas les aménagements de poste** (horaires, matériels...) mis en place pour mon collègue



**Je veille à ne pas surprotéger** mon collègue



Je veille à **ne pas me mettre à la place de la personne**, j'évite les comparaisons, je ne panique pas, je ne minimise pas. Je laisse juste de **la place à un échange possible** si mon collègue le souhaite.



Je ne prends **pas l'initiative de dévoiler au reste de l'équipe une information sur la pathologie** confiée. Je respecte son désir de partager ou pas son diagnostic ou toute autre préoccupation relative à sa santé.



Je **propose ma collaboration et mon soutien** pour le quotidien professionnel tout en démontrant que je considère pleinement les compétences de mon collègue et sa capacité à tenir son poste

## NOS RECOMMANDATIONS POUR LES MANAGERS



J'essaie en tant que manager de repérer les signaux faibles (*fatigue récurrente, absences nombreuses...*) autant d'indices qui peuvent faire penser à un problème de santé / **je n'hésite pas à me rapprocher du médecin du travail en respectant le secret médical et en me concentrant sur les impacts au poste**



J'évite tout jugement hâtif ou toute interprétation



En tant que manager, **je respecte le choix de ne pas partager la pathologie OU je veille à ce que le secret médical soit gardé secret** si mon collaborateur a décidé de m'en faire part et si c'est son souhait



Je veille à ne pas **changer pas de comportement** (ni surprotection, ni déni des difficultés ou besoins) / **je mets en place les adaptations nécessaires à la compensation** de la maladie au travail



**Je laisse régulièrement la place à un échange possible sur l'impact de la maladie** pour que mon salarié travaille dans les meilleures conditions d'efficacité et de préservation de sa santé



En cas d'adaptation du poste (horaires, missions...), je prends soin de **partager avec l'équipe les besoins d'aménagement de la situation de travail** et je m'assure que tous ont compris le bien fondé de cette décision

## MIEUX LES COMPRENDRE



Comment l'interprétez-vous ?



Mon collègue se lève très brusquement et semble tituber



Et s'il souffrait d'une sclérose en plaques ?

Mon collaborateur s'endort en début d'après-midi à son poste



Et s'il suivait un traitement médicamenteux ?

Mon collaborateur refuse de suivre des formations organisées sur plusieurs jours



Et s'il subissait des dialyses le soir en semaine ?

GARE AUX INTERPRÉTATIONS HÂTIVES !